



## Opposition sur un cheque , legal ou pas???

Par **teufeurdu21\_old**, le **26/11/2007** à **16:50**

bonjour ,

Tout dabord voici le cas :

Vente d un scooter avec justificatif de vente , prix et signature , le paiement s est effectuer par cheque , deu cheque de somme egal (150 euros chacun) a enciasser a des dates differentes(dont un antidaté) , seulement la personne qui a achété le scooter a cassé le scooter et a fait opposition a un des deux cheques,

questions:

- Suis-je dans mon droit de reclamer cet argent ???
- Quel procedures suivre pour recuperer cette argent????